

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le 19.02.2024

ID : 011-211104088-20240206-4832024-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE VERZEILLE 483/2024**

<b>Nombre de Conseillers en exercice : 11</b>	<b>Vote par procuration : 1</b>
<b>Nombre de membres présents : 10</b>	

Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Ludovic BERAIL, Laurence MAURI, Pierre-Jean VILASI, Jacky CROIBIER, Rachel RIVAL, Mohamed SABRI.

Absents excusés : Cynthia COURRIEU, Martine LARREGOLA (procuration Christian AUDIER)

Secrétaire de Séance : Pierre-Jean VILASI.

Le six février deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal de la Commune de Verzeille, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Christian AUDIER, Maire.

**OBJET : Ouverture de crédit d'investissement M57**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une ouverture de crédit pour le règlement d'achats d'investissement engagés, conformément à la loi 96-314 du 12 avril 1996 – art 69 du titre VII qui donne la possibilité aux communes de procéder aux dépenses d'investissement avant le vote du BP 2024 et dans la limite de 25% des crédits inscrits au budget de l'exercice précédent non compris les produits afférents au remboursement de la dette.

LE CONSEIL OÙ CET EXPOSÉ ET APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Décide l'ouverture de crédit à la section d'investissement pour un montant maximum de 25% des crédits inscrits au budget de l'exercice précédent non compris les produits afférents au remboursement de la dette, soit un maximum de 16 837,16 €

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Verzeille le 06/02/2024

Le Maire

